

Rapport d'activité 2019

Contexte

L'année 2019 a été une année de consolidation : consolidation des comptes, consolidation du projet et consolidation de l'équipe. Ainsi, notre projet socio-éducatif 2020/2024 a été validé par les services de la CAF. Il détaille nos ambitions, nos projets et nos espoirs au service des résidentes et des résidents que nous accueillons. Espérons que l'avenir nous permettra d'en réaliser une partie...

L'activité en 2019

Comptablement et statistiquement, les années se suivent et se ressemblent : un résultat financier globalement semblable, une moyenne des séjours de 18 mois et un âge moyen autour de 23,5 ans.

Année	2016	2017	2018	2019
Taux d'occupation	94,9 %	95,5 %	93,1 %	94,6 %

- 6 % des résidents bénéficient d'un financement externe
- 28 % de nos résidents ont plus de 25 ans
- 17 % de nos résidents n'ont pas la nationalité française
- 30 nationalités différentes représentées
- Et à notre grand regret, toujours - et seulement -26 % de femmes

Quelques changements

Nous fermons progressivement l'auberge de jeunesse qui demande beaucoup trop d'énergie pour un résultat relativement faible.

Les services de nettoyage du bâtiment ont été entièrement externalisés auprès de l'entreprise d'insertion Idées 21.

Toujours et encore la plaie des impayés

Chaque année, nous provisionnons de très gros montants pour les impayés. Néanmoins, il n'y a pas de dérive sur les 4 dernières années. Voici quelques constats pour 2019 :

- Un paiement des redevances et un taux d'impayés très stables sans variation selon les mois.
- Entre 2018 et 2019, une augmentation des dettes due aux APL qui représente maintenant 54 % de la dette locative, contre 40% en 2018.
- Les pics d'impayés se situent entre 21 et 24 ans.
- Sans surprise, le taux chute à 26 ans après l'arrivée du RSA pendant l'année des 25 ans.

L'étude de notre animateur social Guilain met en lumière les quatre principales causes des impayés en 2019 :

- Ressources trop basses ou inexistantes pour 35 % des résidents
- Qualification inadaptée au marché de l'emploi pour 14 %
- Baisse des ressources liée à la perte d'emploi pour 11,3 %
- Absence de droit APL pour 10 %

Quand 32 % des personnes en impayés sont en CDD à temps très partiel et que 20% sont en chômage non rémunéré, le suivi relève d'un accompagnement soutenu, adapté et personnalisé. Notre équipe, pourtant très enthousiaste et motivée, a tendance à déprimer face à ce flux de besoins.

En appui à leur solvabilisation, nous n'avons pratiqué aucune augmentation du tarif de notre redevance depuis cinq ans. Depuis novembre 2018, ils bénéficient du chèque énergie versé par l'État de 15,20 € mensuel. Et l'autre bonne nouvelle, grâce à l'augmentation nationale des redevances applicables, le montant maximum d'APL a augmenté de cinq euros, rattrapant la baisse d'il y a deux ans. A ce jour, nos redevances démarrent à 68,80 € mensuels, "tous frais compris".

En fin...

Lorsque, au début d'année, Roland Doussot, un résident, nous a présenté ses esquisses, nous avons su qu'il y avait l'évidence d'une rencontre. Dans l'exposition de ses œuvres intitulée « Frustration », Roland alias Mops exprime ce que la jeunesse, celle que nous accueillons, ressent et vit au quotidien : recherche d'emploi, injustices sociales, écologie, technologies, etc. Cet artiste – résident donne enfin la parole à cette jeunesse invisible, qui fait pourtant partie intégrante de notre avenir à tous.



* Des cartes postales à prix libre sont à disposition !